

Résumé

RAPPORT FOCUS SUR LES MIGRATIONS
DANS LE MONDE

Les personnes migrent depuis bien avant l'instauration des passeports ou des frontières, mais aujourd'hui, les gouvernements du monde entier consacrent d'énormes ressources à des mesures visant à les exclure, les dissuader et les punir. Ces efforts ont tendance à ignorer les principaux facteurs de migration, tels que les conflits, les génocides, les crises climatiques et un système économique qui perpétue les inégalités mondiales.

Dans l'introduction du rapport de 2026 « *Rapport focus sur les migrations dans le monde* », **Carol Barton** met en avant plusieurs défis interdépendants : l'impact de l'exploitation environnementale sur les pays du Sud global ; l'« apartheid des visas » qui empêche nombre de leurs citoyen-ne-s de traverser librement les frontières ; les dirigeant-e-s populistes qui diabolisent les personnes nées ailleurs ; la violence des forces de sécurité et des milices ; des filières migratoires excessivement bureaucratiques et exclusives ; ainsi que les secteurs lucratifs de la surveillance et de la détention.

Ce rapport présente des alternatives à notre statu quo punitif et réfractaire aux droits humains : des initiatives positives menées par les gouvernements et la société civile. Nous devons considérer les migrant-e-s avant tout comme des détenteur-ric-e-s de droits, dont les droits humains demeurent intacts, quelle que soit la frontière franchie ou le moment où cela se produit. Les gouvernements doivent cesser de considérer les personnes migrantes comme des menaces par défaut et réfléchir plutôt aux menaces que leurs propres politiques et pratiques font peser sur elles — afin de prendre des mesures pour y remédier.

Roula Seghaier plaide pour l'élargissement de filières régulières qui bénéficieraient aux migrant-e-s de toutes nationalités, de tous niveaux de revenus,

compétences et secteurs. Leur travail ne doit pas être exploité au détriment de leurs droits à la participation politique et à la vie de famille.

Les travailleur-euse-s domestiques migrant-e-s, exclu-e-s de la législation du travail dans de nombreux pays, sont particulièrement exposé-e-s à l'exploitation. **Adriana Paz Ramirez, Bariyah et Grace Papa** plaident pour l'abolition des visas liés à un employeur, afin de réduire le risque d'abus.

Le monde a tardé à prendre en compte la migration climatique, mais **Amber S. Khan et Mayuri Anupindi** mettent en lumière des initiatives positives prises dans le Pacifique. Les États doivent consulter les personnes concernées pour élaborer des cadres adaptés, tout en prenant des mesures concrètes pour réduire les émissions.

La migration irrégulière est due à des barrières structurelles, et non à un choix personnel. **Glenda Belen Huerto Vizcarra** plaide en faveur de mécanismes de régularisation simplifiés qui reflètent les réalités des migrant-e-s, avec des filières menant à la résidence permanente et la citoyenneté accessibles à toutes et tous.

Hayat Akbari, Hannah Jambunathan et Carolina Gottardo soutiennent que, conformément au Pacte mondial sur les migrations, la détention doit être une véritable « mesure de dernier recours ». Il convient de prioriser la régularisation et d'inverser les tendances actuelles qui criminalisent l'aide aux migrant-e-s.

La technologie est utilisée pour cibler les migrant-e-s de manière de plus en plus drastique. **Antonella Napolitano** appelle à limiter la portée et l'usage des technologies de surveillance, et à mettre en place des garanties pour éviter les abus ou la collecte excessive de données personnelles.

Il faut adopter une approche intersectionnelle pour l'ensemble de ces mesures, en tenant compte des obstacles structurels liés à la race, au genre, à la classe sociale et à la religion. Il faut placer au centre les perspectives des personnes migrantes. Grâce à leur expérience directe, elles sont les plus à même d'identifier les problèmes persistants dans les cadres migratoires existants – et d'en proposer les solutions.

Les discours xénophobes dominent désormais notre monde. Des initiatives « réservées aux citoyen-ne-s » aux dommages physiques, les politicien-ne-s et les décideur-euse-s ont normalisé l'idée que les droits humains ne s'appliquent pas aux non-nationaux-ales, en particulier celles et ceux qui sont en situation migratoire irrégulière. Mais les menaces auxquelles les migrant-e-s se heurtent aujourd'hui ne sont pas seulement interdépendantes. Elles reflètent fidèlement celles auxquelles tout le monde est confronté : surveillance accrue, crises climatiques, recul des droits humains durement acquis.

En 2026, le deuxième Forum d'examen des migrations internationales doit affirmer clairement que les migrant-e-s ne peuvent plus être exclu-e-s des droits humains fondamentaux, de la vie publique et familiale, du travail décent, ni de la possibilité d'influencer les politiques qui les concernent plus que quiconque. Il est temps de changer les choses une fois pour toutes.